



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

DICHTEN. KLEBEN. PFLEGEN.

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses
(OChim 2015) RS 813.11

ROXOLID EPO-X-Y - PART A
Remplace la version : 24-nov.-2020

Date de révision 14-janv.-2021
Numéro de révision 3.05

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit ROXOLID EPO-X-Y - PART A
Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée résine.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société	Importateur	Fabriqué(s) pour
MEM Bauchemie GmbH Am Emsdeich 52 26789 Leer/Ostfriesland, Germany Tel: +49 (0) 491 / 92 58 00 Fax: +49 (0) 491 / 92 58 060	Hornbach Baumarkt (Schweiz) AG Schellenrain 9 CH-6210 Sursee Switzerland Tel: +41 (0) 41 9 29 62 62	HORNBACH Baumarkt AG Hornbachstrasse 11 76879 Bornheim/Germany Tel. +49 63486000

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

Allemagne	Berlin Poison Information Centre ("Giftnotruf", Berlin, Germany): +49 (0) 30 / 30 68 67 00 - in German and English language +49 (0) 491 92 58 0-0 (Producer)
Suisse	Centre suisse d'information toxicologique: composer rapide 145 ou +41 (0) 44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

OChim 2015 - RS 813.11

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1A - (H317)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 2 - (H411)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient : Éther diglycidique du bisphénol A, Formaldéhyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol



Mention d'avertissement

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ROXOLID EPO-X-Y - PART A
Remplace la version : 24-nov.-2020

Date de révision 14-janv.-2021
Numéro de révision 3.05

Attention

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P260 - Ne pas respirer les vapeurs/aérosols

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Informations supplémentaires

Prière de consulter également la fiche de données de sécurité de la Partie B.

2.3. Autres dangers

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement

Évaluation PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Éther diglycidique du bisphénol A	216-823-5	1675-54-3	80 - 100	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)	Eye Irrit. 2 :: C>=5% Skin Irrit. 2 :: C>=5%	01-2119456619-26-xxxx
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol	500-006-8	9003-36-5	5 - <10	Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1A (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)		01-2119454392-40-XXXX
Glycidoxypropyltriméthoxysilane	219-784-2	2530-83-8	1 - <3	Eye Dam. 1 (H318)		01-2119513212-58-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ROXOLID EPO-X-Y - PART A
Remplace la version : 24-nov.-2020

Date de révision 14-janv.-2021
Numéro de révision 3.05

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un ophtalmologue.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Sensation de brûlure.
-----------	---

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.
-----------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO ₂), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools.
Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau à pleine puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
---	---

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.
--	---

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ROXOLID EPO-X-Y - PART A
Remplace la version : 24-nov.-2020

Date de révision 14-janv.-2021
Numéro de révision 3.05

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Autres informations	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.
---	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.
--------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Prière de consulter également la fiche de données de sécurité de la Partie B.
Remarques générales en matière d'hygiène	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation	Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.
----------------------------	--

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	Résine. Adhésif.
Mesures de gestion des risques (RMM)	Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.
Autres informations	Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition	De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement
----------------------	--

Nom chimique	Union européenne	Suisse
--------------	------------------	--------

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ROXOLID EPO-X-Y - PART A
Remplace la version : 24-nov.-2020

Date de révision 14-janv.-2021
Numéro de révision 3.05

Méthanol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ *	MAK: 200 ppm MAK: 260 mg/m ³ KZGW: 800 ppm KZGW: 1040 mg/m ³ H*
---------------------	---	---

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)			
Éther diglycidique du bisphénol A (1675-54-3)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	12.25 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	12.25 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	8.33 mg/kg pc/jour	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	8.33 mg/kg pc/jour	

Glycidoxypropyltriméthoxysilane (2530-83-8)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	147 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	Not quantifiable	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	21 mg/kg pc/jour	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	21 mg/kg pc/jour	

Niveau dérivé sans effet (DNEL)			
Éther diglycidique du bisphénol A (1675-54-3)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	3.571 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	3.571 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	0.75 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.75 mg/kg pc/jour	

Glycidoxypropyltriméthoxysilane (2530-83-8)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ROXOLID EPO-X-Y - PART A
Remplace la version : 24-nov.-2020

Date de révision 14-janv.-2021
Numéro de révision 3.05

Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	43.5 mg/m ³	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	43.5 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	12.5 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	12.5 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	12.5 mg/kg pc/jour	

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible.
(PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Éther diglycidique du bisphénol A (1675-54-3)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.006 mg/l
Eau de mer	0.001 mg/l
Usine de traitement des eaux usées	10 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.996 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	0.1 mg/kg de masse sèche
Terrestre	0.196 mg/kg de masse sèche

Glycidoxypropyltriméthoxysilane (2530-83-8)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	1 mg/l
Eau de mer	0.1 mg/l
Eau douce – intermittent	1 mg/l
Usine de traitement des eaux usées	>10 mg/kg de masse sèche
Terrestre	0.13 mg/kg de masse sèche

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Prière de consulter également la fiche de données de sécurité de la Partie B.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Utilisation recommandée : Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Épaisseur des gants > 0.7mm. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 240 min. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté.

Type de filtre recommandé :

Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace. Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ROXOLID EPO-X-Y - PART A
Remplace la version : 24-nov.-2020

Date de révision 14-janv.-2021
Numéro de révision 3.05

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	
Aspect	Aucune information disponible	
Couleur	Jaune clair	
Odeur	Léger/légère	
Seuil olfactif	Aucune information disponible	
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Aucune donnée disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Sans objet
Point / intervalle d'ébullition	> 200 °C	
Point d'éclair	150 °C	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet pour les liquides	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	8000 - 12000 mPa s	@ 25 °C
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible	

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%)	Aucune information disponible	
Teneur en COV (%)	< 3 %	Ordonnance Suisse sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV) du 12 novembre 1997 (RS 814.018).
Densité	1.15 g/cm ³	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Stable.
------------	---------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

Données d'explosion	
Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun(e).

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ROXOLID EPO-X-Y - PART A
Remplace la version : 24-nov.-2020

Date de révision 14-janv.-2021
Numéro de révision 3.05

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Amines. Bases. Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH
ETAmél (voie cutanée) 29,000.00 mg/kg

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Éther diglycidique du bisphénol A 1675-54-3	=11300 µL/kg (Rattus)	LD50 >2000 mg/Kg (Rattus)	
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol 9003-36-5	LD50 > 5 g/kg (Rattus) (OECD 401)	LD50 > 2000 mg/kg (Rattus)(OECD 402)	
Glycidoxypropyltriméthoxysilane	=8025 mg/kg (Rattus)	= 4250 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	>5.3 mg/L (Rattus) 4 h

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ROXOLID EPO-X-Y - PART A
Remplace la version : 24-nov.-2020

Date de révision 14-janv.-2021
Numéro de révision 3.05

2530-83-8			
-----------	--	--	--

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations sur les composants					
Glycidoxypropyltriméthoxysilane (2530-83-8)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	Œil			Lésions oculaires

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Informations sur les composants			
Glycidoxypropyltriméthoxysilane (2530-83-8)			
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Cutané(e)	Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	M-Factor	M-Factor (long-term)
Éther diglycidique du bisphénol A 1675-54-3	EC50 (72h) = 9.4 mg/L (Scenedesmus)	1.5 mg/l 96Hr (Oncorhynchus mykiss)	-	LD50 (48h) =2.7 mg/L (Daphnia magna)		

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ROXOLID EPO-X-Y - PART A
Remplace la version : 24-nov.-2020

Date de révision 14-janv.-2021
Numéro de révision 3.05

	capricornutum) EPA-660/3-75-0 09	(OECD 203)		(OECD 202)		
Glycidoxypropyltriméth oxysilane 2530-83-8	EC50 (96hr): 350 mg/l Pseudokirchneri ella subcapitata	LC50 (96h) = 55 mg/L (Cyprinus carpio) OECD 203	-	EC50 (48h) =473 mg/L Daphnia magna		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (BCF)
Éther diglycidique du bisphénol A 1675-54-3	3.78	-

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB . Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Éther diglycidique du bisphénol A 1675-54-3	La substance n'est pas PBT/vPvB
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol 9003-36-5	La substance n'est pas PBT/vPvB
Glycidoxypropyltriméthoxysilane 2530-83-8	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens .

Nom chimique	UE - Liste des perturbateurs endocriniens candidats	UE - Perturbateurs endocriniens - Substances évaluées
Éther diglycidique du bisphénol A	Group II Chemical	-

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides. Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ROXOLID EPO-X-Y - PART A
Remplace la version : 24-nov.-2020

Date de révision 14-janv.-2021
Numéro de révision 3.05

Catalogue européen des déchets	08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Aucune information disponible.

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 UN number or ID number	UN3082
14.2 Nom d'expédition	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane, Formaldéhyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-époxypropane and phenol)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
Étiquettes	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane, Formaldéhyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-époxypropane and phenol), 9, III, (-)
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Dispositions spéciales	274, 335, 601, 375
Code de classification	M6
Code de restriction en tunnel	(-)
Quantité limitée (LQ)	5 L
Identificateur de danger ADR (numéro Kemmler)	90

IMDG

14.1 UN number or ID number	UN3082
14.2 Nom d'expédition	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane, Formaldéhyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-époxypropane and phenol), Polluant marin
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane, Formaldéhyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-époxypropane and phenol), 9, III, Polluant marin
14.5 Polluant marin	P.
14.6 Dispositions spéciales	274, 335, 969
Quantité limitée (LQ)	5 L
N° d'urgence	F-A, S-F
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Sans objet

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 UN number or ID number	UN3082
14.2 Nom d'expédition	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane, Formaldéhyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-époxypropane and phenol)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ROXOLID EPO-X-Y - PART A
Remplace la version : 24-nov.-2020

Date de révision 14-janv.-2021
Numéro de révision 3.05

14.5 Dangers pour l'environnement	(2,2'-[(1-methylethylidene)bis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bisoxirane, Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol), 9, III Oui
14.6 Dispositions spéciales	A97, A158, A197
Quantité limitée (LQ)	30 kg G
Code ERG	9L

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	Numéro CAS
Éther diglycidique du bisphénol A	1675-54-3
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol	9003-36-5
Glycidoxypropyltriméthoxysilane	2530-83-8

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Numéro CAS	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII
Éther diglycidique du bisphénol A	1675-54-3	
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol	9003-36-5	
Glycidoxypropyltriméthoxysilane	2530-83-8	

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Nom chimique	Numéro CAS
Éther diglycidique du bisphénol A	1675-54-3
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol	9003-36-5
Glycidoxypropyltriméthoxysilane	2530-83-8

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

E2 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité chronique 2

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ROXOLID EPO-X-Y - PART A
Remplace la version : 24-nov.-2020

Date de révision 14-janv.-2021
Numéro de révision 3.05

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
Sans objet

Polluants organiques persistants
Sans objet

Ordinance on Industrial Safety and Health - Germany - BetrSichV
No flammable liquids in accordance with BetrSichV

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) manifestement dangereux pour l

TRGS - 510 Storage Class Storage Class 10 : Combustible liquids

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme,)
Plafond	Valeur plafond
*	Désignation « Peau »
SVHC	Substances très préoccupantes
PBT	Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB	Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)
STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique
EWC	Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 14-janv.-2021

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour: 2, 8, 11.

Conseil en matière de formation Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des opérateurs est requis par la loi

Informations supplémentaires Aucune information disponible

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

ROXOLID EPO-X-Y - PART A
Remplace la version : 24-nov.-2020

Date de révision 14-janv.-2021
Numéro de révision 3.05

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité